

MEDIALE
Société par actions simplifiée
au capital de 628 875 euros
Siège social : 520 Première Avenue
06600 ANTIBES

400 046 629 RCS ANTIBES

EXTRAIT DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

Exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 398 191 euros de la manière suivante :

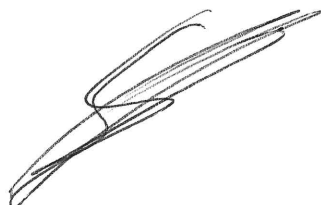
Bénéfice de l'exercice	2 398 191 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique <i>Soit 19,88 euros par action</i>	500 000,00 euros
Le solde En totalité au compte « autres réserves »	1 898 191 euros

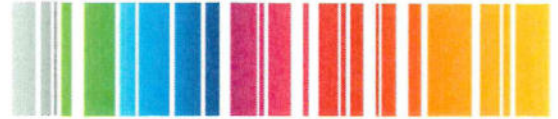
Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 août 2026.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2024	Néant	Néant	Néant
31.12.2023	Néant	Néant	Néant
31.12.2022	50.000€	Néant	Néant

Certifié conforme
La Présidente





SAS MEDIALE

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

520 Première Avenue

06600 ANTIBES

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

EXCO COTE D'AZUR - NICE

*Société D'expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Marseille, Provence, Alpes, Côte d'Azur, Corse
Le Petra - BP 73 155
2-4 rue Jules Belleudy
06000 NICE
04 93 53 87 87
exconice@exco.fr*



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	907 376	463 629	443 746	409 180	34 567	8.45
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes	607 560		607 560	442 747	164 813	37.23
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	20 703	12 709	7 994	12 134	-4 141	-34.12
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	405 320	222 017	183 302	138 729	44 574	32.13
	En cours, avances et acomptes	134 517		134 517		134 517	
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	14 239 850	538 112	13 701 738	13 717 363	-15 625	-0.11
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 150		9 150	8 900	250	2.81
	Total de l'actif immobilisé (III)	16 324 475	1 236 468	15 088 007	14 729 052	358 955	2.44
	Stocks et en-cours :						
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	18 757		18 757	22 352	-3 595	-16.08
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	784 898		784 898	481 006	303 893	63.18
	Autres créances	5 920 461	121 943	5 798 517	5 817 298	-18 781	-0.32
	Charges constatées d'avance	72 999		72 999	43 952	29 047	66.09
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
TOTAL GENERAL	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	129 482		129 482	112 110	17 372	15.50
	Total de l'actif circulant (IV)	6 926 597	121 943	6 804 654	6 476 718	327 936	5.06
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	23 251 072	1 358 411	21 892 661	21 205 770	686 891	3.24

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

9 150

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	12	Exercice N-1 31/12/2024	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 628 875)	628 875		628 875			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 742 250		1 742 250			
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	62 888		62 888			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	6 888 901		5 343 918		1 544 983	28.91
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 398 191		1 544 983		853 208	55.22
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	300 732		256 419		44 313	17.28
	Total des capitaux propres (I)	12 021 836		9 579 333		2 442 504	25.50
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	38 675				38 675	
	Total autres fonds propres (I bis)	38 675				38 675	
PROVISIONS							
	Provisions pour risques	50 000		50 000			
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)	50 000		50 000			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 739 550		4 792 072		-1 052 522	-21.96
	Emprunts et dettes financières diverses	16 575				16 575	
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 556		276 993		-2 437	-0.88
	Dettes fiscales et sociales	363 351		318 223		45 128	14.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 533		1 074		18 459	NS
	Autres dettes	5 368 584		6 188 075		-819 491	-13.24
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	9 782 150		11 576 437		-1 794 287	-15.50
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	21 892 661		21 205 770		686 891	3.24

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202512			Exercice N-131/12/202412		Ecart N / N-1*	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 398 767		2 398 767	2 017 898		380 869	18.87
Montant net du chiffre d'affaires	2 398 767		2 398 767	2 017 898		380 869	18.87
Production stockée							
Production immobilisée			199 447	137 369		62 078	45.19
Subventions			6 533	6 284		250	3.98
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			304 829	9 392		295 437	NS
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			19 625	249		19 376	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 929 202	2 171 192		758 010	34.91
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			1 224 685	1 033 509		191 177	18.50
Impôts, taxes et versements assimilés			16 016	13 462		2 554	18.97
Salaires			902 463	773 078		129 385	16.74
Cotisations sociales			373 941	292 394		81 547	27.89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			193 346	177 327		16 019	9.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			114 793			114 793	
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			387	376		12	3.14
Total des Charges d'exploitation (II)			2 825 633	2 290 147		535 486	23.38
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			103 569	-118 955		222 523	187.07
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	3 031 501		1 791 424		1 240 077	69.22
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)			5 500		-5 500	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change		23	29		-6	-20.74
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	3 031 524		1 796 954		1 234 571	68.70
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	538 112				538 112	
Intérêts et charges assimilées (3)	247 069		328 606		-81 537	-24.81
Différences négatives de change		92	4		88	NS
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	785 273		328 610		456 663	138.97
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 246 251		1 468 344		777 907	52.98
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 349 820		1 349 389		1 000 431	74.14
Produits exceptionnels (VII)	47 051		38 500		8 551	22.21
Charges exceptionnelles (VIII)	129 313		96 562		32 750	33.92
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-82 262		-58 062		-24 200	-41.68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-130 633		-253 656		123 023	48.50
Total des produits (I+III+V+VII)	6 007 777		4 006 645		2 001 131	49.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 609 586		2 461 663		1 147 923	46.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 398 191		1 544 983		853 208	55.22

(2) Dont produits concernant les entreprises liées160 493187 712

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées149 052229 630

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Art. 831-1 - Principes généraux	7
Art. 831-2 - Changements comptables	8
- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF	
Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	10
Art. 832-3 - Réévaluation des immobilisations corporelles et financières	12
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	13
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	13
- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	14
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

- L'évaluation des stocks se fait par **Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)** , conformément à l'article **213-34 du PCG** .
- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme est reconnu selon la **méthode à l'avancement** , conformément à l'article **622-2 du PCG** .
- Les fonds commerciaux ne sont pas amortis sur 10 ans, conformément à l'article **214-3 du PCG** .
- La durée d'usage n'est pas utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG** .

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Événements post-clôture

Le début de l'année 2026 a été marqué par le conflit en Iran et notamment par le blocage du détroit d'Ormuz par lequel transite, entre autres, près de 20% de la consommation mondiale de pétrole. Ces événements géopolitiques n'affectent pas directement les activités de la société, mais leur effets vont se manifester indirectement à travers l'inflation, les taux d'intérêts, ainsi que les coûts des matières premières et de l'énergie.

Informations significatives

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Référentiel comptable - Application du nouveau plan comptable général

Les comptes sociaux de SAS MEDIALE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- o continuité de l'exploitation
- o permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- o indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative " 31/12/2024 ", entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- o les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement
- o les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires
- o les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales
o les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après

Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles

Au 31/12/2025 , les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation.

Au 31/12/2024 , les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en " Produits exceptionnels ".

Amendes et pénalités

Au 31/12/2025 , les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste " Autres charges ". Au 31/12/2024 , elles figurent en " Charges exceptionnelles " pour 675 €.

Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste " REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES", dans d'autres postes de charges ou de produits.

Présentation de la colonne comparative (exercice N-1)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative " 31/12/2024 ", entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- o les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes
- o les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges
- o la ligne " Charges constatées d'avance " est remontée entre la rubrique des " Créances " et celle des " Valeurs mobilières de placement "
- o les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste " Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions "
- o les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes " Produits exceptionnels " et " Charges exceptionnelles "

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -
(Art. 832-I)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	740 066	167 310		907 376
Autres immobilisations incorporelles	442 747	333 275	168 462	607 560
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	20 703			20 703
Installations générales, agencements, aménagements divers	43 762	28 857		72 619
Matériel de transport	2 500	32 000		34 500
Matériel de bureau et matériel informatique	214 407	38 437		252 844
Mobilier	43 615	1 742		45 356
Autres immobilisations corporelles			-134 517	134 517
Immobilisations financières				
Participations	13 717 363	1 234 655	712 168	14 239 850
Autres immobilisations financières	8 900	250		9 150
TOTAL	15 234 062	1 836 527	746 113	16 324 475

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	330 886	132 743		463 629
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 569	4 141		12 709
Installations générales, agencements, aménagements divers	36 428	3 416		39 844
Matériel de transport	1 339	5 300		6 639
Matériel de bureau et matériel informatique	122 134	42 453		164 586
Mobilier	5 654	5 294		10 948
TOTAL	505 010	193 346		698 356

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Sur titres de participation		538 112		538 112
Immobilisations financières		538 112		538 112
Autres provisions pour dépréciation	311 979	114 793	304 829	121 943
TOTAL	311 979	652 905	304 829	660 055

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -
(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	20 703			
Installations générales, agencements, aménagements divers	72 619			
Matériel de transport	34 500			
Matériel de bureau et matériel informatique	252 844			
Mobilier	45 356			
Autres immobilisations corporelles	134 517			
Immobilisations financières				
Participations	14 239 850			
Autres immobilisations financières	9 150			
TOTAL GENERAL	14 809 539			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 141		12 709
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 416		39 844
Matériel de transport	5 300		6 639
Matériel de bureau et matériel informatique	42 453		164 586
Mobilier	5 294		10 948
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	60 603		234 727

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	9 150	9 150	
Créances de l'actif immobilisé	9 150	9 150	
Autres créances clients	784 898	784 898	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 466	3 466	
Taxe sur la valeur ajoutée	50 709	50 709	
Groupe et associés	5 852 227	5 852 227	
Débiteurs divers	14 059	14 059	
Créances de l'actif circulant	6 705 359	6 705 359	
Charges constatées d'avance	72 999	72 999	
TOTAL	6 787 508	6 787 508	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Autres provisions pour risques	50 000				50 000
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	50 000				50 000

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 072 192	2 072 192		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 667 358	447 187	1 220 171	
Emprunts et dettes financières divers	16 575	16 575		
Fournisseurs et comptes rattachés	274 556	274 556		
Personnel et comptes rattachés	69 812	69 812		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 034	116 034		
Impôts sur les bénéfices	45 881	45 881		
Taxe sur la valeur ajoutée	124 238	124 238		
Autres impôts taxes et assimilés	7 386	7 386		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 533	19 533		
Groupe et associés	5 340 990	5 340 990		
Autres dettes	27 594	27 594		
TOTAL	9 782 150	8 561 978	1 220 171	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	186 116			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 185 904			

MEDIALE

Société par actions simplifiée
520 Première Avenue
06600 ANTIBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

MEDIALE

Société par actions simplifiée
520 Première Avenue
06600 ANTIBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société MEDIALE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MEDIALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable résultant de la première application du règlement ANC n°2022 06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de

l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des dépréciations sur titres de participation et créances rattachées :

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des dépréciations sur titres de participation et créances rattachées.

Dans le cadre de l'audit des comptes, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et apprécié la cohérence des données. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cannes, le 29 juin 2026

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO AUDIT

Laurent BOUISSON

Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	907 376	463 629	443 746	409 180	34 567	8.45
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes	607 560		607 560	442 747	164 813	37.23
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	20 703	12 709	7 994	12 134	-4 141	-34.12
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	405 320	222 017	183 302	138 729	44 574	32.13
	En cours, avances et acomptes	134 517		134 517		134 517	
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	14 239 850	538 112	13 701 738	13 717 363	-15 625	-0.11
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 150		9 150	8 900	250	2.81
	Total de l'actif immobilisé (III)	16 324 475	1 236 468	15 088 007	14 729 052	358 955	2.44
	Stocks et en-cours :						
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	18 757		18 757	22 352	-3 595	-16.08
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	784 898		784 898	481 006	303 893	63.18
	Autres créances	5 920 461	121 943	5 798 517	5 817 298	-18 781	-0.32
	Charges constatées d'avance	72 999		72 999	43 952	29 047	66.09
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
TOTAL GENERAL	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	129 482		129 482	112 110	17 372	15.50
	Total de l'actif circulant (IV)	6 926 597	121 943	6 804 654	6 476 718	327 936	5.06
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	23 251 072	1 358 411	21 892 661	21 205 770	686 891	3.24

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

9 150

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	12	Exercice N-1 31/12/2024	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 628 875)	628 875		628 875			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 742 250		1 742 250			
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	62 888		62 888			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	6 888 901		5 343 918		1 544 983	28.91
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 398 191		1 544 983		853 208	55.22
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	300 732		256 419		44 313	17.28
	Total des capitaux propres (I)	12 021 836		9 579 333		2 442 504	25.50
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	38 675				38 675	
	Total autres fonds propres (I bis)	38 675				38 675	
PROVISIONS	Provisions pour risques	50 000		50 000			
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)	50 000		50 000			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 739 550		4 792 072		-1 052 522	-21.96
	Emprunts et dettes financières diverses	16 575				16 575	
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 556		276 993		-2 437	-0.88
	Dettes fiscales et sociales	363 351		318 223		45 128	14.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 533		1 074		18 459	NS
	Autres dettes	5 368 584		6 188 075		-819 491	-13.24
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	9 782 150		11 576 437		-1 794 287	-15.50
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	21 892 661		21 205 770		686 891	3.24

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 144 218 7 970 325

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202512			Exercice N-131/12/202412		Ecart N / N-1*	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 398 767		2 398 767	2 017 898		380 869	18.87
Montant net du chiffre d'affaires	2 398 767		2 398 767	2 017 898		380 869	18.87
Production stockée							
Production immobilisée			199 447	137 369		62 078	45.19
Subventions			6 533	6 284		250	3.98
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			304 829	9 392		295 437	NS
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			19 625	249		19 376	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 929 202	2 171 192		758 010	34.91
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			1 224 685	1 033 509		191 177	18.50
Impôts, taxes et versements assimilés			16 016	13 462		2 554	18.97
Salaires			902 463	773 078		129 385	16.74
Cotisations sociales			373 941	292 394		81 547	27.89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			193 346	177 327		16 019	9.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			114 793			114 793	
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			387	376		12	3.14
Total des Charges d'exploitation (II)			2 825 633	2 290 147		535 486	23.38
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			103 569	-118 955		222 523	187.07
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratization of the difference in function of the number of months

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	3 031 501		1 791 424		1 240 077	69.22
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)			5 500		-5 500	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change		23	29		-6	-20.74
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	3 031 524		1 796 954		1 234 571	68.70
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	538 112				538 112	
Intérêts et charges assimilées (3)	247 069		328 606		-81 537	-24.81
Différences négatives de change		92	4		88	NS
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	785 273		328 610		456 663	138.97
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 246 251		1 468 344		777 907	52.98
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 349 820		1 349 389		1 000 431	74.14
Produits exceptionnels (VII)	47 051		38 500		8 551	22.21
Charges exceptionnelles (VIII)	129 313		96 562		32 750	33.92
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-82 262		-58 062		-24 200	-41.68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-130 633		-253 656		123 023	48.50
Total des produits (I+III+V+VII)	6 007 777		4 006 645		2 001 131	49.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 609 586		2 461 663		1 147 923	46.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 398 191		1 544 983		853 208	55.22

(2) Dont produits concernant les entreprises liées160 493187 712

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées149 052229 630

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Art. 831-1 - Principes généraux	7
Art. 831-2 - Changements comptables	9
Art. 831-4 - Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	11
- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF	
Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	12
Art. 832-2 - Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréc.	14
Art. 832-3 - Réévaluation des immobilisations corporelles et financières	15
Art. 832-5 - Informations relatives aux filiales et participations	16
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	18
- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	
Art. 832-11 - Capitaux propres	18
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	19
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	20
- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	
Art. 832-18 - Ventilation du chiffre d'affaires	20
Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments	21
Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes	21
- INFO. DES ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE	
Art. 835-1 - Avances, crédits et engagements	21
- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	22
Art. 836-2 - Engagements hors bilan - complément relatif aux entités liées	23
- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF	
Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie	23

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent en dehors de l'application du nouveau règlement comptable.

Liste des principales méthodes

- L'évaluation des stocks se fait par **Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)**, conformément à l'article **213-34 du PCG**.

- La durée d'usage n'est pas utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels divers	58574	33.33
Logiciels production	847802	25.00
Marque	500	6.67

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Événements post-clôture

Le début de l'année 2026 a été marqué par le conflit en Iran et notamment par le blocage du détroit d'Ormuz par lequel transite, entre autres, près de 20% de la consommation mondiale de pétrole. Ces événements géopolitiques n'affectent pas directement les activités de la société, mais leur effets vont se manifester indirectement à travers l'inflation, les taux d'intérêts, ainsi que les coûts des matières premières et de l'énergie.

Informations significatives

Aucune information complémentaire en vue de donner une image fidèle des comptes annuels n'est à signaler.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Référentiel comptable - Application du nouveau plan comptable général

Les comptes sociaux de SAS MEDIALE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- o continuité de l'exploitation
- o permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- o indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative " 31/12/2024 ", entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers

Les comptes clos au 31/12/2024 arrêtés et publiés sont présentés en fin d'exercice dans les

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

comptes publiés en « Emprunts et dettes financières » désormais affecté au poste « Autres dettes »

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- o les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement
- o les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires
- o les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales
- o les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après

Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles

Au 31/12/2025 , les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation.

Au 31/12/2024 , les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en " Produits exceptionnels ".

Amendes et pénalités

Au 31/12/2025 , les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste " Autres charges ". Au 31/12/2024 , elles figurent en " Charges exceptionnelles " pour 675 €.

Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste " REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES", dans d'autres postes de charges ou de produits.

Présentation de la colonne comparative (exercice N-1)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative " 31/12/2024 ", entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- o les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes
- o les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges
- o la ligne " Charges constatées d'avance " est remontée entre la rubrique des " Créances " et celle des " Valeurs mobilières de placement "

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- o les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste " Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions "
- o les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes " Produits exceptionnels " et " Charges exceptionnelles "

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

NEANT

Changement d'estimation

NEANT

Correction d'erreurs

NEANT

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -

(Art. 831-4)

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : ASCENSIO
	Siège : 520 Première Avenue 06600 ANTIBES FR
	N° d'indentification si entité française : FR93948078027
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues :
	Lieu 1 :
	Lieu 2 :
	Lieu 3 :

L'entité MEDIALE est consolidée par :

ASCENSIO
520 Première Avenue
06600 ANTIBES
94807802700018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	740 066	167 310		907 376
Autres immobilisations incorporelles	442 747	333 275	168 462	607 560
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	20 703			20 703
Installations générales, agencements, aménagements divers	43 762	28 857		72 619
Matériel de transport	2 500	32 000		34 500
Matériel de bureau et matériel informatique	214 407	38 437		252 844
Mobilier	43 615	1 742		45 356
Autres immobilisations corporelles			-134 517	134 517
Immobilisations financières				
Participations	13 717 363	1 234 655	712 168	14 239 850
Autres immobilisations financières	8 900	250		9 150
TOTAL	15 234 062	1 836 527	746 113	16 324 475

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	330 886	132 743		463 629
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 569	4 141		12 709
Installations générales, agencements, aménagements divers	36 428	3 416		39 844
Matériel de transport	1 339	5 300		6 639
Matériel de bureau et matériel informatique	122 134	42 453		164 586
Mobilier	5 654	5 294		10 948
TOTAL	505 010	193 346		698 356

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Sur titres de participation		538 112		538 112
Immobilisations financières		538 112		538 112
Autres provisions pour dépréciation	311 979	114 793	304 829	121 943
TOTAL	311 979	652 905	304 829	660 055

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Concessions et droits similaires			1 67 310		
Autres immobilisations incorporelles			333 275		
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements			28 857		
Matériel de transport			32 000		
Matériel de bureau et matériel informatique			38 437		
Mobilier			1 742		
Immobilisations financières					
Participations			1 234 655		
Autres immobilisations financières			250		
TOTAL GENERAL			1 836 527		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles			1 68 462		
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles			-134 517		
Immobilisations financières					
Participations			712 168		
TOTAL GENERAL			746 113		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Dotations de l'exercice

Amortissements - Diminutions de l'exercice

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -
(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	20 703			
Installations générales, agencements, aménagements divers	72 619			
Matériel de transport	34 500			
Matériel de bureau et matériel informatique	252 844			
Mobilier	45 356			
Autres immobilisations corporelles	134 517			
Immobilisations financières				
Participations	14 239 850			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières	9 150			
TOTAL GENERAL	14 809 539			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 141		12 709
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 416		39 844
Matériel de transport	5 300		6 639
Matériel de bureau et matériel informatique	42 453		164 586
Mobilier	5 294		10 948
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	60 603		234 727

En Euros.

EXCO COTE D'AZUR - NICE

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

SAS MEDIALE
06600 ANTIBES

Page : 17

Filiales et participations	Informations financières		Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
	brute	nette										
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)												
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale												
-SASU ILEX TOULON	12 521	100.00	206 600	206 600	199 220		897 053.00	-341.00				
-SASU ILEX CENTER PARC	11 530	100.00	93 417	10 000	446 535		49 728.00	-26 386.00				
-SASU ILEX LYON	449 692	100.00	1 806 300	1 806 300	-161 774		2 898 153.96	132 934.98	200 000			
-SASU ILEX MONTPELLIER	282 544	100.00	955 022	955 022	-67 879		1 627 986.00	68 285.00	100 000			
-SAS ILEX ILE DE FRANCE	-385 617	100.00	2 123 888	2 123 888	1 117 969		6 395 269.05	-48 034.18				
-SASU ILEX FRANCHE COMTE	973 060	100.00	3 557 000	3 557 000	-774 754		1 759 365.71	230 936.24	250 000			
-SARL MECALEX	14 828	100.00	459 070	20 000	7 153		60 740.60	-15 093.46				
-SAS ASCENSEURS SYSTEMES MANU	185 228	99.99	855 461	855 461	-130 567		237 465.16	9 942.61	49 994			
-SAS ILEX ANTIBES	2 701 325	99.58	864 104	864 104	-1 923 000		11599898.32	737 709.43	1 493 724			
-SAS ILEX NICE	235 302	99.58	189 681	189 681	201 629		2 467 825.30	123 522.99				
-SAM ILEX MONACO	13 595	99.00	412 000	412 000	602 104		3 848 579	415 495				
-SCI SOCIETE CIVILE IMMOBILIE	-444 867	95.00	1 500	1 500	387 992			-25 916.00				
-SAS ILEX MARSEILLLE	580 931	93.00	688 770	688 770	-468 677		2 300 474.25	201 259.10	139 500			
-SAS ILEX LORRAINE	731 657	93.00	18 600	18 600	1 311 226		3 058 954.22	438 606.65	279 000			
-SAS ILEX FREJUS	581 001	92.86	1 029 000	1 029 000	-571 122		3 788 620.12	254 686.76	139 290			
-SAS SIMPA	986 823	91.94	639 550	639 550	-305 934		3 201 772.26	190 131.48	109 500			
-SAS ILEX VAUCLUSE	232 339	70.00	61 798	61 798	67 353		1 336 880.30	185 023.33	30 000			
-ILEX DAKAR		60.00	15 625		114 793							
-SAS FRANCE TECHNOLOGIE ASCEN	-67 301	51.00	5 100	5 100	488 696		1 795 258.91	-75 633.82				
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1												
- françaises												
- étrangères												
A. Total des filiales			13 982 486	13 444 374	540 963				2 791 008			
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)												
1. Renseignements détaillés pour chaque participation												
-SCI THEA	154 612	50.00	500	500	154 742		153 612					
-SARL ILEX ALPES DU SUD	-147 635	34.00	6 800	6 800	160 140		749 496	67 866				
-SAS ILEX AQUITAINE	218 785	30.00	9 000	9 000			2 043 104	104 979				
-SAS ILEX PERPIGNAN	1 259 254	25.00	5 000	5 000			2 651 478	267 230	80 000			
-SAS ILEX MIDI PYRENEES	984 409	10.00	7 000	7 000			4 244 020	205 561				
-SAS ILEX BASSIN D'ARCACHON	72 940	10.00	3 000	3 000			430 547	42 940				
-SAS SIMPA MIDI PYRENEES	-100 400	10.00	3 000	3 000			152 152	-133 519				
-		10.00										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1												
- françaises												
- étrangères												
B. Total des participations			34 300	34 300	314 882				80 000			
C. Total des filiales et des participations (A + B)			14 016 786	13 478 674	855 845				2 871 008			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	9 150		9 150
Créances de l'actif immobilisé	9 150		9 150
Autres créances clients	784 898	784 898	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 466	3 466	
Taxe sur la valeur ajoutée	50 709	50 709	
Groupe et associés	5 852 227	5 852 227	
Débiteurs divers	14 059	14 059	
Créances de l'actif circulant	6 705 359	6 705 359	
Charges constatées d'avance	72 999	72 999	
TOTAL	6 787 508	6 778 358	9 150

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Parts sociales	25.00	24 145			24 145

Un apport de titres a été réalisé en 2017 et a donné lieu à la constatation d'une prime d'apport de 1.742.250 euros.

Les frais d'acquisition de titres ont donné lieu à un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	628 875			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 742 250			
Réserve légale	62 888			
Autres réserves	5 343 918	1 544 983		
Résultat de l'exercice	1 544 983	-1 544 983		
Provisions réglementées	256 419			
Total des capitaux propres	9 579 333	-0		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				628 875
Primes d'émission, de fusion, d'apport				1 742 250
Réserve légale				62 888
Autres réserves				6 888 901
Résultat de l'exercice		2 398 191		2 398 191
Provisions réglementées			44 313	300 732
Total des capitaux propres		2 398 191	44 313	12 021 836

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Autres provisions pour risques	50 000				50 000
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	50 000				50 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -
(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 739 550	1 101 149	2 638 401	
Emprunts et dettes financières divers	16 575		16 575	
Fournisseurs et comptes rattachés	274 556	274 556		
Personnel et comptes rattachés	69 812	69 812		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 034	116 034		
Impôts sur les bénéfices	45 881	45 881		
Taxe sur la valeur ajoutée	124 238	124 238		
Autres impôts taxes et assimilés	7 386	7 386		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 533	19 533		
Groupe et associés	5 340 990	5 340 990		
Autres dettes	27 594	27 594		
TOTAL	9 782 150	7 127 174	2 654 976	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	186 116			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 185 904			

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -
(Art. 832-18)

Par catégorie d'activités	Montant N	Montant N-1
PRESTATIONS DE SERVICES	1 836 953	1 570 671
REFACTURATIONS	561 814	447 228
TOTAL	2 398 767	2 017 899

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	694 817
TOTAL	694 817

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 988
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 312
Dettes fiscales et sociales	94 457
TOTAL	273 757

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	10 500	
TOTAL	10 500	

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 500 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		63 779
Engagement total		63 779

Hypothèses de calculs retenues

- turn over moyen
- taux d'inflation 2,00 %
- taux d'actualisation 3,96 %

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
Avals, cautionnements et garantie	3 734 562
Sûretés données	8 602 358
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Clauses de retour à meilleure fortune	1 546 000
Autres engagements	
TOTAL	13 882 920

Nantissement des titres ASM, ILEX PARIS, ILEX TOULON, 2MA, ILEX MONTPELLIER, ILEX LORRAINE, ONLYFT

Détail engagement donnés

	Montant
Cautions solidaire BPM emprunt Ilex 06	191358
NANTISSEMENT ILEX SCEAUX	792000
NANTISSEMENT ILEX LORRAINE	2000000
NANTISSEMENT 2MA	2400000
NANTISSEMENT TOULON	200000
NANTISSEMENT ILEX MONTPELLIER	1002000
NANTISSEMENT ONLYFT	1880000
CAUTION SOLIDAIRE BNP	200000
Total (1) :	8602358

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

(1) dont concernant les filiales8602358

dont assortis de sûretés réelles8602358

- ENGAGEMENTS HORS BILAN - COMPLÉMENT RELATIF AUX ENTITÉS LIÉES -

(Art. 836-2)

Engagements hors bilan - complément relatif aux entités liées	Montant à la clôture de l'exercice	Dont consentis à des entités liées
Avals, cautionnements et garantie	3 734 562	
Sûretés données	8 602 358	8 602 358
(dont les effets de commerce escomptés non échus)		
Clauses de retour à meilleure fortune	1 546 000	1 546 000
Autres engagements		
TOTAL	13 882 920	10 148 358

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	8
Employés	12
TOTAL	20

GEORGES Jean-Claude

COMPTES CLOS AU 31/12/2024 CERTIFIES ET PUBLIES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	740 066	330 886	409 180	441 467	-32 287	-7.31
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	425 740		425 740	257 833	167 906	65.12
	Avances et acomptes	17 007		17 007	17 007		
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	20 703	8 569	12 134	16 275	-4 141	-25.44
	Autres immobilisations corporelles	304 284	165 555	138 729	126 197	12 532	9.93
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	13 717 363		13 717 363	13 715 863	1 500	0.01
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 900		8 900	900	8 000	888.89
Total II		15 234 062	505 010	14 729 052	14 575 541	153 511	1.05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	22 352		22 352	26 621	-4 269	-16.04
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	481 006		481 006	803 766	-322 760	-40.16
	Autres créances	6 129 277	311 979	5 817 298	4 772 427	1 044 871	21.89
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	112 110		112 110	41 394	70 716	170.83
	Charges constatées d'avance (3)	43 952		43 952	8 861	35 091	396.02
	Total III	6 788 697	311 979	6 476 718	5 653 069	823 648	14.57
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		22 022 759	816 989	21 205 770	20 228 611	977 159	4.83

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

8 900

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 628 875)	628 875	628 875		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 742 250	1 742 250		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	62 888	62 888		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 343 918	4 224 148	1 119 771	26.51
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 544 983	1 119 771	425 212	37.97
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	256 419	212 107	44 313	20.89
	Total I	9 579 333	7 990 037	1 589 295	19.89
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	50 000	50 000		
	Provisions pour charges				
	Total III	50 000	50 000		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 791 636	6 106 144	-1 314 507	-21.53
	Concours bancaires courants	435	555	-120	-21.58
	Emprunts et dettes financières diverses	6 188 075	5 262 757	925 318	17.58
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 993	212 673	64 319	30.24
	Dettes fiscales et sociales	318 223	469 423	-151 200	-32.21
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 074	68 730	-67 656	-98.44
	Autres dettes		68 290	-68 290	-100.00
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	11 576 437	12 188 573	-612 136	-5.02
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		21 205 770	20 228 611	977 159	4.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 017 898		2 017 898	1 917 919		99 979	5.21
Chiffre d'affaires NET	2 017 898		2 017 898	1 917 919		99 979	5.21
Production stockée							
Production immobilisée			137 369	98 457		38 912	39.52
Subventions d'exploitation			6 284	18 667		-12 383	-66.34
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 392	29 372		-19 980	-68.02
Autres produits			249	1 279		-1 030	-80.53
Total des Produits d'exploitation (I)			2 171 192	2 065 694		105 498	5.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				303		-303	-100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 033 509	865 057		168 452	19.47
Impôts, taxes et versements assimilés			13 462	14 156		-694	-4.90
Salaires et traitements			771 402	709 154		62 248	8.78
Charges sociales			294 070	290 354		3 717	1.28
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			177 327	122 291		55 037	45.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			376	1 292		-916	-70.93
Total des Charges d'exploitation (II)			2 290 147	2 002 607		287 540	14.36
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-118 955	63 088		-182 042	-288.56
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 791 424		1 686 482		104 943	6.22
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 500				5 500	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	29				29	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 796 954		1 686 482		110 472	6.55
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	328 606		406 264		-77 658	-19.12
Différences négatives de change	4		11		-7	-64.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	328 610		406 275		-77 665	-19.12
2. Résultat financier (V-VI)	1 468 344		1 280 207		188 137	14.70
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 349 389		1 343 294		6 094	0.45
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	37 000		75 000		-38 000	-50.67
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500		12 200		-10 700	-87.70
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	38 500		87 200		-48 700	-55.85
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 675		285 000		-234 325	-82.22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 575		4 499		-2 924	-65.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	44 313		42 286		2 026	4.79
Total VIII	96 562		331 785		-235 223	-70.90
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-58 062		-244 585		186 523	76.26
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-253 656		-21 061		-232 595	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	4 006 645		3 839 376		167 269	4.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 461 663		2 719 605		-257 943	-9.48
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 544 983		1 119 771		425 212	37.97

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées